



Rapport de gestion

Trimestre terminé le 30 juin 2019

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2019 et les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 6 août 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « T2 2019 » et le « T2 2018 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 30 juin 2019 et 2018, et le « S1 2019 » et le « S1 2018 » correspondent aux périodes de six mois closes respectivement les 30 juin 2019 et 2018. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose la Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et ses activités est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2018 de 5N Plus daté du 26 février 2019 et à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2019 et 2018, qui peuvent être consultés sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada). La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté^{1, 2}, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la fabrication et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi qu'à divers secteurs techniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des applications avancées dans les secteurs de l'électronique, de l'optoélectronique, du conditionnement électronique, de l'imagerie médicale et de la thermoélectricité. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques, de composés et de substrats. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des aliments pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels. Les principaux produits sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages, mais principalement sous la forme de produits chimiques spécialisés. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux écologiques sont également inclus dans le secteur Matériaux écologiques.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

Vision et stratégie

À titre de chef de file mondial dans le domaine de la technologie des matériaux, comptant des employés et des actifs partout dans le monde, nous sommes déterminés à donner à nos employés les moyens qu'il faut pour les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des rendements financiers concurrentiels.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Le 12 septembre 2016, la Société a dévoilé son plan stratégique 5N21 (le « plan 5N21 »), qui vise à améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des bénéfices. Le plan s'articule autour de trois piliers principaux :

1. Dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux
2. Optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval
3. Assurer une croissance continue grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures

Faits saillants du deuxième trimestre et du premier semestre de 2019 – La progression se poursuit en dépit des fluctuations importantes du cours des métaux

Au cours du deuxième trimestre de 2019, 5N Plus a affecté une grande partie de ses ressources à ses activités d'exploitation en vue surtout d'améliorer l'efficacité et la capacité de production de la nouvelle gamme de produits qui découle de la transformation de la Société et de son nouveau modèle d'affaires où l'accent est mis sur les produits et les services à plus forte valeur ajoutée. Au cours de cette période, 5N Plus a fait des progrès tangibles dans la résolution des difficultés de production qui l'avaient empêchée de soutenir un carnet de commandes¹ bien rempli, lequel reflète la solide demande pour les produits de la Société. En dépit des fluctuations défavorables importantes du cours des métaux sous-jacents au cours des derniers trimestres, 5N Plus a pu non seulement générer de la valeur de ses activités de recyclage et d'affinage, mais elle a également réussi à atténuer l'incidence sur ses bénéfices de ces fluctuations historiques. Le cours du bismuth ayant atteint un niveau presque inégalé, la Société a commencé à diminuer ses activités d'affinage et de recyclage, pour se concentrer sur l'achat de bismuth de qualité commerciale. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019, la Société présente les résultats qui suivent :

- Pour le deuxième trimestre de 2019, la Société a inscrit un BAIIA ajusté^{1, 2} de 5,9 M\$ et un BAIIA^{1, 2} de 5,3 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 9,0 M\$ et un BAIIA de 7,9 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018, en raison des fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, ainsi que de l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant du renouvellement du contrat d'approvisionnement et de service pluriannuel du secteur Énergie renouvelable, et, dans une moindre mesure, des répercussions négatives des difficultés de production sur les expéditions réalisées.
- Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, la Société a inscrit un BAIIA ajusté de 11,5 M\$ et un BAIIA de 9,5 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 16,9 M\$ et un BAIIA de 15,7 M\$ pour la période correspondante de 2018, en raison des facteurs qui précèdent.
- Pour le deuxième trimestre de 2019, les produits ont atteint 50,3 M\$ par rapport à 58,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en raison principalement des fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents.
- Le résultat net a été de 1,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 3,4 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement du capital investi (RCI)¹ annualisé s'est établi à 8,2 % pour le deuxième trimestre de 2019, en raison principalement de la baisse du BAII ajusté^{1, 2}.
- La dette nette¹ s'établissait à 37,9 M\$ au 30 juin 2019, par rapport à 19,4 M\$ au 30 juin 2018, en raison de l'augmentation du fonds de roulement et, dans une moindre mesure, de la participation active de la Société au programme de rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Au 30 juin 2019, 5N Plus avait racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires de la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Au 30 juin 2019, le carnet de commandes avait atteint un niveau de 201 jours de produits annualisés, soit un niveau similaire à celui du trimestre précédent, mais en hausse marquée par rapport à 170 jours pour le deuxième trimestre de 2018. Les nouvelles commandes¹ ont atteint un niveau de 86 jours pour le deuxième trimestre de 2019, par rapport à 92 jours pour le premier trimestre de 2019 et 89 jours pour le deuxième trimestre de 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

- Le 22 juillet 2019, 5N Plus a annoncé avoir considérablement diminué la production à ses installations d'affinage et de recyclage du bismuth. Puisque la valeur du bismuth s'est effondrée et se trouve actuellement à un niveau inégalé en près de 25 ans, certains fournisseurs ont déclaré que cette partie de leurs activités était non rentable et ont commencé à mettre fin à la commercialisation de ces résidus. Compte tenu de ce changement, ainsi que de la disponibilité et du niveau de prix actuels du bismuth, la Société augmentera ses achats de bismuth de qualité commerciale en vue de compenser la diminution de la production provenant de ses activités d'affinage. Le marché des matériaux et produits chimiques spécialisés à base de bismuth de la Société demeure vigoureux. La Société mettra en œuvre ce changement de façon transparente et la mesure n'aura aucune incidence sur ses clients.
- Le 24 juillet 2019, 5N Plus a annoncé le début de la mise en œuvre d'un plan d'investissement de plus de 10 M\$. Cette somme sera investie dans de nouvelles technologies de procédés visant à augmenter et à renforcer considérablement la capacité des actifs existants en plus d'offrir localement des avantages environnementaux notables. L'ensemble des investissements sera réparti sur certains sites en Amérique du Nord, en Europe et en Chine. La mise en œuvre du plan devrait être terminée pour le troisième trimestre de 2020, cependant certains des investissements seront réalisés avant cette date. La période de rentabilisation moyenne pour ce bloc d'investissement est d'environ trois ans.

Lors de la présentation des résultats financiers du trimestre précédent, la direction indiquait que, malgré un carnet de commandes¹ bien rempli, les produits et les résultats de la Société avaient été durement touchés par des difficultés liées à la production des nouveaux produits dans ses deux secteurs opérationnels. Depuis, bien que certaines difficultés persistent, la Société a fait des progrès tangibles lui ayant permis d'accélérer la production de ces produits afin de servir ses clients. Pour le deuxième semestre de 2019, la Société devrait continuer de concentrer ses ressources sur ses activités d'exploitation afin d'en améliorer davantage l'efficacité, de développer ses nouveaux marchés et d'optimiser l'approvisionnement en métaux utilisés dans la fabrication de ses produits dans le contexte actuel de chute des prix.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Synthèse des résultats

	T2 2019	T2 2018	S1 2019	S1 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits	50 290	58 359	101 703	116 906
Charges d'exploitation ajustées ^{1, 2 *}	(44 428)	(49 387)	(90 229)	(100 049)
BAIIA ajusté ^{1, 2}	5 862	8 972	11 474	16 857
Dépréciation des stocks	-	-	-	-
Charge de rémunération à base d'actions	(405)	(1 135)	(1 542)	(1 789)
Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	-	-	588
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	185
(Pertes) profits de change et au titre de dérivés	(136)	23	(423)	(181)
BAIIA ^{1, 2}	5 321	7 860	9 509	15 660
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	945	3 006	2 348	4 508
Amortissement	2 581	2 219	5 759	4 467
Résultat avant impôt sur le résultat	1 795	2 635	1 402	6 685
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	(93)	1 076	1 147	2 473
Différé	130	(1 861)	(354)	(2 256)
	37	(785)	793	217
Résultat net	1 758	3 420	609	6 468
Résultat de base par action	0,02 \$	0,04 \$	0,01 \$	0,08 \$
Résultat dilué par action	0,02 \$	0,04 \$	0,01 \$	0,08 \$

* Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la dépréciation des actifs non courants et de l'amortissement.

Produits par secteur et marge brute

	T2 2019	T2 2018	Variation	S1 2019	S1 2018	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	18 867	21 418	(12) %	39 161	42 041	(7) %
Matériaux écologiques	31 423	36 941	(15) %	62 542	74 865	(16) %
Total des produits	50 290	58 359	(14) %	101 703	116 906	(13) %
Coût des ventes	(41 051)	(44 916)	(9) %	(83 851)	(90 810)	(8) %
Amortissement inclus dans le coût des ventes	2 325	2 004	16 %	5 247	4 040	30 %
Marge brute¹	11 564	15 447	(25) %	23 099	30 136	(23) %
Pourcentage de marge brute¹	23,0 %	26,5 %		22,7 %	25,8 %	

Les produits ont diminué de 14 % pour le deuxième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. La marge brute s'est établie à 23,0 % pour le deuxième trimestre de 2019, comparativement à 26,5 % pour le deuxième trimestre de 2018, avec une marge brute moyenne de 22,7 %, soit 23,1 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à 25,8 %, soit 30,1 M\$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution des produits et de la marge brute est attribuable aux fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, à l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant du renouvellement des contrats d'approvisionnement et de services pluriannuels du secteur Énergie renouvelable, et dans une moindre mesure, aux difficultés de production.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

	T2 2019	T2 2018	Variation	S1 2019	S1 2018	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	4 695	6 553	(28) %	8 821	13 407	(34) %
Matériaux écologiques	3 515	5 404	(35) %	6 656	9 188	(28) %
Siège social	(2 348)	(2 985)	(21) %	(4 003)	(5 738)	(30) %
BAIIA ajusté^{1, 2}	5 862	8 972	(35) %	11 474	16 857	(32) %
BAIIA^{1, 2}	5 321	7 860	(32) %	9 509	15 660	(39) %
Résultat d'exploitation	2 876	5 618	(49) %	4 173	11 374	(63) %

Pour le deuxième trimestre de 2019, le BAIIA ajusté^{1, 2} s'est établi à 5,9 M\$ par rapport à 9,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en raison des fluctuations négatives du cours des métaux sous-jacents, ainsi que de l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant du renouvellement des contrats d'approvisionnement et de services pluriannuels du secteur Énergie renouvelable, et, dans une moindre mesure, des répercussions négatives des difficultés de production sur les expéditions réalisées. Pour le premier semestre de 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 5,4 M\$ pour s'établir à 11,5 M\$ par rapport à 16,9 M\$ pour le premier semestre de 2018, en raison des facteurs mentionnés précédemment, en plus de l'incidence des difficultés de production sur les expéditions réalisées.

Le BAIIA^{1, 2} s'est établi à 5,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, contre 7,9 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté pour la période, contrebalancée par une diminution de la charge de rémunération à base d'actions découlant du recul du cours de l'action de la Société à la fin du deuxième trimestre de 2019 par rapport au deuxième trimestre de 2018.

Pour le premier semestre de 2019, le BAIIA s'est établi à 9,5 M\$ par rapport à 15,7 M\$ pour le premier semestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté. De plus, aucun élément non récurrent important n'a été comptabilisé pour le premier semestre de 2019, alors que pour le premier semestre de 2018, la Société avait inscrit aux bénéfices deux éléments non récurrents pour un montant total de 0,8 M\$.

Pour le deuxième trimestre de 2019, le résultat d'exploitation a été de 2,9 M\$, par rapport à 5,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, et de 4,2 M\$ pour le premier semestre de 2019 par rapport à 11,4 M\$ pour le premier semestre de 2018.

Secteur Matériaux électroniques

Le BAIIA ajusté a diminué de 1,9 M\$ pour atteindre 4,7 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté^{1, 2} de 25 % pour le deuxième trimestre de 2019 comparativement à 31 % pour le deuxième trimestre de 2018. Le BAIIA ajusté a diminué de 4,6 M\$ pour atteindre 8,8 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 23 % pour le premier semestre de 2019, par rapport à 32 % pour le premier semestre de 2018.

Secteur Matériaux écologiques

Le BAIIA ajusté a diminué de 1,9 M\$ pour atteindre 3,5 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 11 % pour le deuxième trimestre de 2019 et de 15 % pour le deuxième trimestre de 2018. Le BAIIA ajusté a diminué de 2,5 M\$ pour atteindre 6,7 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 11 % pour le premier semestre de 2019, par rapport à 12 % pour le premier semestre de 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Rapport de gestion

Résultat net et résultat net ajusté

	T2 2019	T2 2018	S1 2019	S1 2018
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 758	3 420	609	6 468
Résultat de base par action	0,02 \$	0,04 \$	0,01 \$	0,08 \$
Éléments de rapprochement :				
Charge de rémunération à base d'actions	405	1 135	1 542	1 789
Intérêts théoriques anticipés	-	1 490	267	1 490
Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	-	-	(588)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	(185)
Charge d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(108)	(701)	(483)	(816)
Résultat net ajusté¹	2 055	5 344	1 935	8 158
Résultat net de base ajusté par action¹	0,02 \$	0,06 \$	0,02 \$	0,10 \$

Pour le deuxième trimestre de 2019, le résultat net a été de 1,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, comparativement à 3,4 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2018. Le résultat net ajusté¹ a diminué de 3,3 M\$, atteignant 2,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, par rapport à 5,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Outre la charge d'impôt, le principal ajustement apporté au résultat net au deuxième trimestre de 2019 est la charge de rémunération à base d'actions.

Pour le premier semestre de 2019, le résultat net a été de 0,6 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à 6,5 M\$, ou 0,08 \$ par action, pour le premier semestre de 2018. Le résultat net ajusté a été de 1,9 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à 8,2 M\$ pour le premier semestre de 2018. Outre la charge d'impôt, les principaux ajustements apportés au résultat net au premier semestre de 2019 sont la charge de rémunération à base d'actions et les intérêts théoriques anticipés comptabilisés en charges à la suite du rachat anticipé de débentures convertibles pour un montant de 26,0 M\$ CA en mars 2019.

Nouvelles commandes et carnet de commandes

	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T2 2019	T1 2019	T2 2018	T2 2019	T1 2019	T2 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	63 802	62 730	59 371	19 939	21 253	19 231
Matériaux écologiques	47 142	51 077	49 544	27 488	30 703	37 759
Total	110 944	113 807	108 915	47 427	51 956	56 990

	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
(nombre de jours en fonction des produits annualisés)*	T2 2019	T1 2019	T2 2018	T2 2019	T1 2019	T2 2018
Matériaux électroniques	309	282	253	96	96	82
Matériaux écologiques	137	150	122	80	90	93
Moyenne pondérée	201	202	170	86	92	89

*Les nouvelles commandes et le carnet de commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Deuxième trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de 2019

Au 30 juin 2019, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 201 jours de produits annualisés, soit un niveau semblable à celui du trimestre précédent.

Au 30 juin 2019, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 309 jours de produits annualisés, soit une hausse de 27 jours, ou 10 %, par rapport au carnet de commandes au 31 mars 2019. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 137 jours de produits annualisés, soit une baisse de 13 jours, ou 9 %, par rapport au carnet de commandes au 31 mars 2019.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques ont représenté 96 jours pour les deux périodes. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques ont représenté 80 jours pour le deuxième trimestre de 2019, soit une diminution de 10 jours, comparativement à 90 jours pour le premier trimestre de 2019.

Deuxième trimestre de 2019 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Au 30 juin 2019, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques avait augmenté de 56 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques, de 15 jours par rapport au 30 juin 2018, soit 201 jours par rapport à 170 jours sur une base consolidée.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont augmenté de 14 jours, et celles du secteur Matériaux écologiques ont diminué de 13 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

	T2 2019	T2 2018	S1 2019	S1 2018
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	2 581	2 219	5 759	4 467
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	5 476	6 685	10 992	13 504
Charge de rémunération à base d'actions	405	1 135	1 542	1 789
Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	-	-	(588)
Charges financières	1 081	2 983	2 771	4 689
Charge (recouvrement) d'impôt	37	(785)	793	217
Total des charges	9 580	12 237	21 857	24 078

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 2,6 M\$ pour le deuxième trimestre 2019 et à 5,8 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à respectivement 2,2 M\$ et 4,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2019, des montants de respectivement 0,3 M\$ et 0,7 M\$ pour l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation ont été inclus dans les charges du fait de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 5,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019 et à 11,0 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à respectivement 6,7 M\$ et 13,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Pour l'exercice 2019, les taux de change favorables par rapport à l'exercice 2018 pour une grande partie des charges libellées en monnaie locale ainsi que le moment auquel certaines dépenses ont été engagées ont eu une incidence positive sur les charges.

Charge de rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019 et à 1,5 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à respectivement 1,1 M\$ et 1,8 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Ces baisses sont principalement attribuables au recul du cours de l'action de la Société à la fin du deuxième trimestre de 2019 par rapport au 30 juin 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration

Aucun produit ni aucune charge associés aux litiges et aux activités de restructuration n'ont été comptabilisés au cours du premier semestre de 2019, mais pour le premier trimestre de 2018, la Société avait comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, représentant des produits non récurrents liés à un montant à recevoir d'une entité juridique inactive pour laquelle aucune créance n'avait été comptabilisée étant donné l'incertitude s'y rattachant.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 1,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019 et à 2,8 M\$ pour le premier semestre de 2019, par rapport à respectivement 3,0 M\$ et 4,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. La baisse de 1,9 M\$ des charges financières pour les deux périodes s'explique principalement par les intérêts théoriques anticipés de 1,5 M\$ comptabilisés en charges hors trésorerie à la suite du rachat anticipé de débentures convertibles de 40,0 M\$ CA en juin 2018.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt de 1,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019 et de 1,4 M\$ pour le premier semestre de 2019. La charge d'impôt a été négligeable pour le deuxième trimestre de 2019 et s'est élevée à 0,8 M\$ pour le premier semestre de 2019. Les charges pour ces deux périodes ont été avantagées par les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays.

Situation financière et sources de financement

	T2 2019	T2 2018	S1 2019	S1 2018
	\$	\$	\$	\$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	4 866	7 194	7 811	13 420
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	(5 475)	(1 086)	(15 005)	(13 902)
Activités d'exploitation	(609)	6 108	(7 194)	(482)
Activités d'investissement	(1 100)	(1 999)	(3 940)	(4 623)
Activités de financement	(3 306)	192	1 543	359
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	28	(412)	43	(246)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 987)	3 889	(9 548)	(4 992)

Pour le deuxième trimestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 0,6 M\$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 6,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Pour le premier semestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 7,2 M\$, comparativement à 0,5 M\$ pour le premier semestre de 2018. La baisse des fonds provenant de l'exploitation¹ s'explique principalement par la diminution du BAIIA ajusté^{1, 2}. La variation négative du fonds de roulement hors trésorerie au premier semestre de 2019 découle principalement de la diminution de 10,8 M\$ des dettes fournisseurs et charges à payer, de la diminution de 3,0 M\$ de l'impôt sur le résultat à payer ainsi que de l'augmentation de 6,5 M\$ des créances, le tout contrebalancé par une réduction des stocks de 5,5 M\$.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 1,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, par rapport à 2,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Cette diminution s'explique principalement par des investissements moins importants en immobilisations corporelles pendant le deuxième trimestre de 2019. Pour le premier semestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 3,9 M\$, par rapport à 4,6 M\$ pour le premier semestre de 2018. Cette baisse s'explique par la diminution du montant net des investissements dans les immobilisations corporelles, qui tient compte de produits moins élevés tirés de la sortie d'immobilisations corporelles excédentaires au premier semestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 3,3 M\$, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 0,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Cette diminution découle principalement du rachat d'un certain nombre d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a été instaurée en mars 2019. Pour le premier semestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 1,5 M\$ par rapport à 0,4 M\$ pour le premier semestre de 2018. Cette augmentation découle de l'obtention du nouveau prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans de 25,0 M\$ au premier trimestre de 2019, dont seulement 19,3 M\$ ont servi au rachat des débentures subordonnées convertibles et non garanties en circulation de 26,0 M\$ CA de la Société, alors que pour le deuxième trimestre de 2018, la Société avait emprunté 30 M\$ aux termes de sa facilité de crédit de premier rang, dont 29,7 M\$ avaient servi à rembourser une partie des débentures de 40 M\$ CA. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions pour un montant de 4,0 M\$.

Fonds de roulement

	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Stocks	91 362	96 889
Autres actifs courants	59 716	62 396
Passif courant	(36 319)	(65 924)
Fonds de roulement¹	114 759	93 361
Ratio du fonds de roulement¹	4,16	2,42

La hausse du fonds de roulement¹ par rapport au 31 décembre 2018 est principalement attribuable à la diminution du passif courant découlant du remboursement anticipé des débentures convertibles d'un montant de 26,0 M\$ CA en mars 2019, qui ont été remplacées par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans.

Dette nette

	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	55 106	30 175
Débentures convertibles	-	18 571
Swap de devises	-	197
Total de la dette¹	55 106	48 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 176)	(26 724)
Dette nette¹	37 930	22 219

Le total de la dette¹, compte tenu du swap de devises, a augmenté de 6,2 M\$ pour s'établir à 55,1 M\$ au 30 juin 2019, par rapport à 48,9 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation s'explique en grande partie par le remplacement des débentures convertibles par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans et d'une valeur nominale plus élevée.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a augmenté de 15,7 M\$, pour s'établir à 37,9 M\$ au 30 juin 2019, par rapport à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, en raison principalement des besoins en fonds de roulement hors trésorerie.

Le 28 mars 2019, la Société a procédé au rachat de toutes ses débentures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 en circulation pour un montant en principal total de 26,0 M\$ CA. Le 22 mars 2019, la Société a prélevé la deuxième tranche de 20,0 M\$ de son nouveau prêt à terme pour rembourser les débentures en circulation. Au 30 juin 2019, il ne restait aucune débenture convertible en circulation.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

De ce fait, la Société a annulé la désignation de la tranche restante de 26,0 M\$ CA de la valeur nominale du swap de devises connexe et a reclassé la perte nette de 0,1 M\$ des autres éléments du résultat global représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, pour la porter dans la perte subie sur l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire.

Après le rachat des débiteures convertibles pour un montant en principal de 26,0 M\$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 0,3 M\$ ont été comptabilisés en charges dans l'état du résultat net consolidé intermédiaire.

Informations relatives aux actions

	Au 6 août 2019	Au 30 juin 2019
Actions émises et en circulation	83 343 058	83 343 058
Options sur actions pouvant être émises	1 147 117	1 147 117

Le 27 février 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020. Pendant le semestre clos le 30 juin 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires à un prix moyen de 2,35 \$ (3,16 \$ CA) pour un montant total de 4,0 M\$, qui été comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Arrangements hors bilan

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 16 et 24 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Engagements

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,4 M\$.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF a été conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours du semestre clos le 30 juin 2019, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de celles qui suivent :

Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la nouvelle norme comptable IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée.

Ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16

Au moment de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location qui avaient été auparavant classés comme contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019, qui était de 4,45 %.

	1 ^{er} janvier 2019
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018	4 294
Incidence de l'actualisation de ces engagements	(260)
Incidence de la comptabilisation hors bilan des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur	(80)
Ajustement découlant du traitement différent des options de prolongation	3 198
Montant au titre des obligations locatives comptabilisé au 1^{er} janvier 2019	7 152
Soit :	
Obligations locatives courantes	1 554
Obligations locatives non courantes	5 598

Les actifs au titre des droits d'utilisation ont été évalués au montant correspondant à l'obligation locative et sont liés aux types de biens suivants :

	30 juin 2019	1 ^{er} janvier 2019
	\$	\$
Terrains et bâtiments	5 793	6 342
Matériel de production	445	454
Matériel de bureau et matériel roulant	331	356
Total des actifs au titre des droits d'utilisation	6 569	7 152

Comme il est mentionné ci-dessus, le changement de méthode comptable a entraîné une augmentation de 7,2 M\$ des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations locatives comptabilisés au bilan au 1^{er} janvier 2019.

Rapport de gestion

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2019 se présente comme suit :

	T2 2019	S1 2019
	\$	\$
Augmentation du BAIIA ajusté ¹ /BAIIA ¹	475	950
Augmentation des charges financières	73	152
Augmentation de l'amortissement	355	710

Mesures de simplification appliquées

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation de contrats de location simple dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 était de moins de 12 mois comme des contrats de location à court terme;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

La Société a également choisi de ne pas procéder à une nouvelle évaluation si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de la première application. Pour les contrats conclus avant la date de transition, la Société s'est plutôt fondée sur son évaluation effectuée lors de l'application d'IAS 17 et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Activités de location de la Société et méthode de comptabilisation

La Société loue diverses installations de production et des entrepôts, du matériel de production et du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant. Les contrats de location sont généralement assortis de périodes fixes d'une durée de 2 à 5 ans ainsi que d'options de prolongations (décrites ci-après). Les modalités des contrats de location sont négociées individuellement et sont très variées. Les contrats de location ne comportent pas de clauses restrictives, mais les biens loués ne peuvent pas servir de garantie à des emprunts.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets de tout incitatif reçu du bailleur) étaient comptabilisés en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À partir du 1^{er} janvier 2019, un contrat de location est comptabilisé comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué pour chaque période un taux d'intérêt constant au solde de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien ou sur la durée du contrat de location, si elle est plus courte.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant initial de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux;
- les coûts de remise en état.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le résultat net selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Options de prolongation

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces conditions sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté la nouvelle norme comptable IFRIC 23, qui contient des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La Société a conclu que l'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 16, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités de 2018 de la Société.

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés audités de 2018 de la Société. La Société n'a connaissance d'aucun changement important aux facteurs de risque présentés à ce moment-là.

Risques et incertitudes

Pour une description détaillée des facteurs de risque associés à 5N Plus et à ses activités, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2018 de 5N Plus daté du 26 février 2019. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : stratégie de croissance, crédit, liquidité, taux d'intérêt, litiges, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, notamment en Chine, réglementations en matière de commerce international, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée. La Société n'a connaissance d'aucun changement important aux facteurs de risque présentés à cette date.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la charge de rémunération à base d'actions, la dépréciation des actifs non courants, les coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, de la dépréciation des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. Nous avons recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. Nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La marge brute est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de l'incidence de la dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute par le total des produits.

La dette nette ou la trésorerie nette est une mesure servant à surveiller le niveau d'endettement, qui tient compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Elle constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société et correspond à la différence entre la dette totale, y compris la partie courante et le swap de devises lié aux débentures convertibles, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie, compte non tenu de toute mesure financière éventuelle selon la nouvelle IFRS 16 relativement aux obligations locatives.

Le rendement du capital investi est une mesure financière non conforme aux IFRS. Il est obtenu en divisant le BAII ajusté annualisé par le montant du capital investi à la fin de la période. Le BAII ajusté se calcule comme le BAIIA ajusté, moins l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (ajusté pour tenir compte de la charge au titre de l'amortissement accéléré, s'il y a lieu). Le capital investi correspond à la somme des créances, des stocks, des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins les dettes fournisseurs et charges à payer (ajustées pour tenir compte des éléments exceptionnels). Nous nous servons de cette mesure que nous avons recours à du financement par emprunts ou par capitaux propres. À notre avis, cette mesure fournit des renseignements utiles pour déterminer si le capital investi dans les activités de la Société dégage un rendement concurrentiel. Le RCI comporte toutefois des limites puisqu'il s'agit d'un ratio. Il ne permet donc pas de fournir de renseignements quant au montant absolu du résultat net, de la dette et des capitaux propres de la Société. Certains éléments sont également exclus du calcul du RCI et d'autres sociétés pourraient utiliser une mesure similaire, calculée différemment.

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficience financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants.

Rapport de gestion

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

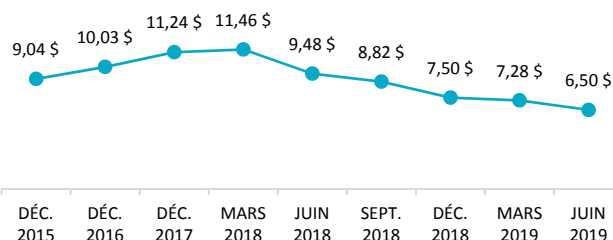
Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017
Produits	\$ 50 290	\$ 51 413	\$ 47 710	\$ 53 379	\$ 58 359	\$ 58 547	\$ 52 492	\$ 50 325
BAIIA ^{1, 2}	\$ 5 321	\$ 4 188	\$ 5 589	\$ 7 772	\$ 7 860	\$ 7 800	\$ 4 420	\$ 6 427
BAIIA ajusté ^{1, 2}	\$ 5 862	\$ 5 612	\$ 6 912	\$ 8 581	\$ 8 972	\$ 7 885	\$ 6 763	\$ 6 942
Résultat net attribuable aux actionnaires de SN Plus	\$ 1 758	\$ (1 149)	\$ 4 046	\$ 3 457	\$ 3 417	\$ 3 051	\$ 2 229	\$ 2 224
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de SN Plus	\$ 0,02	\$ (0,01)	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,03	\$ 0,03
Résultat net	\$ 1 758	\$ (1 149)	\$ 4 046	\$ 3 458	\$ 3 420	\$ 3 048	\$ 2 222	\$ 2 223
Résultat de base par action	\$ 0,02	\$ (0,01)	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,03	\$ 0,03
Résultat dilué par action	\$ 0,02	\$ (0,01)	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,04	\$ 0,03	\$ 0,03
Résultat net ajusté ¹	\$ 2 055	\$ (120)	\$ 5 407	\$ 3 919	\$ 5 344	\$ 2 814	\$ 3 884	\$ 2 572
Résultat net de base ajusté par action ¹	\$ 0,02	\$ -	\$ 0,06	\$ 0,05	\$ 0,06	\$ 0,03	\$ 0,05	\$ 0,03
Fonds provenant de l'exploitation ¹	\$ 4 866	\$ 2 945	\$ 8 641	\$ 6 582	\$ 7 194	\$ 6 226	\$ 5 398	\$ 4 263
Carnet de commandes ¹	201 jours	202 jours	217 jours	181 jours	170 jours	172 jours	187 jours	178 jours

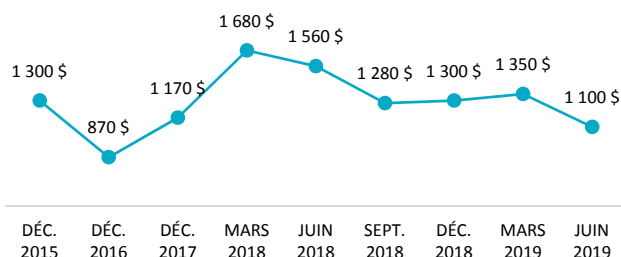
Prix des métaux

(en dollars américains le kilo)

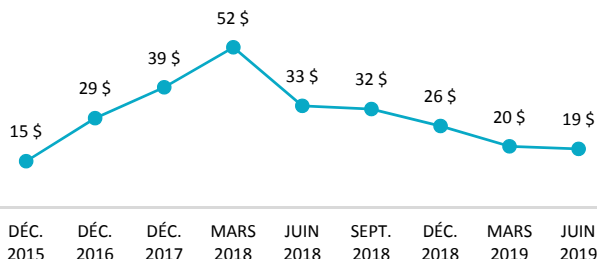
Bismuth



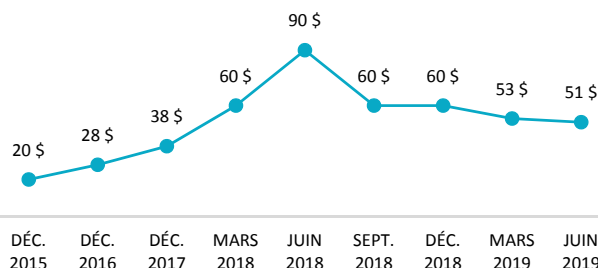
Germanium



Sélénium



Tellure



Source: Low Metal Bulletin

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qu'elle applique de façon rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures non conformes aux IFRS et les tableaux, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de la période considérée par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de la période correspondante de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).